



Renouvellement de la carte de sejour

Par **Omega**, le **09/01/2009** à **15:51**

chers membres

merci d'avance pour votre aide.

Mon Frere a obtenu une carte de sejour valable pour 10 ans en 2000 sur la base de son union avec une ressortissante française.

4 ans plus tard, ils se sont séparés de vivre sous le même toit.

Les autorités sont actuellement au courant qu'il y a eu cessation de vie commune.

Pensez-vous qu'il aura des difficultés au moment de renouveler son titre de sejour?

Il a eu de sérieux problèmes de santé et est actuellement considéré comme handicapé du fait de ces problèmes.

Quelles sont ces chances de réussite.

Il n'a pas de boulot pour l'instant.

J'attends votre aide.

Connaissez-vous un service qui pourrait être utilisé lorsque la procédure est entamée?